

1822

Abbé Pierre-François Jamet

SECOND MÉMOIRE
SUR L'INSTRUCTION
DES SOURDS-MUETS
OU NOUVEAU
SYSTÈME DE SIGNES

Domaine public

Éditions du Fox



Portrait de l'abbé Pierre-François Jamet

SECOND MÉMOIRE
SUR L'INSTRUCTION
DES
SOURDS-MUETS,
OU
NOUVEAU SYSTÈME
DE SIGNES ;

Qui a été lu à l'Académie Royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de la ville de Caen, le 20 novembre 1821, par M. l'abbé JAMET, Membre de cette Académie et de celle de Rouen, Chanoine de Bayeux, et et Instituteur de Sourds-Muets.



DE L'IMPRIMERIE DE P. CHALOPIN,
IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

—
1822.

Reproduction de la page de titre

**SECOND MÉMOIRE
SUR. L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS,
OU NOUVEAU SYSTÈME DE SIGNES.**



MESSIEURS,

Dans votre séance publique, du 23 Avril 1820, j'eus l'honneur de vous présenter un mémoire, sur l'instruction des Sourds-Muets. C'était un précis historique de l'origine, des progrès et de l'état actuel de cette science, nouvellement découverte.

Aujourd'hui, je viens appeler votre attention sur les signes adoptés dans les différentes écoles, et sur ceux que j'emploie dans celle de Caen ; cette partie intéressante de l'instruction du Sourd-Muet doit attirer nos regards. Les signes sont d'un usage si fréquent entre l'élève et son instituteur, que les simplifier, en rendre l'exécution plus prompte et plus facile, ce serait, sous plus d'un rapport, procurer à l'un et à l'autre un avantage immense.

Vous savez, MM., que l'invention des signes est due à M. l'abbé de L'Épée. Ce savant avait porté si loin ses recherches, qu'il était parvenu à faire écrire à ses élèves, sous sa dictée des signes, les mots de notre langue qui exprimaient les idées les plus abstraites ; et ses signes étaient si ingénieux, que plusieurs Sourds-Muets pouvaient écrire à la fois, en des langues différentes, ce qu'il leur dictait par le moyen d'un seul et même signe. Il étonna les savants de son siècle, et plusieurs instituteurs, qui prétendaient faire tomber sa méthode, furent contraints d'avouer qu'elle était préférable à la leur.

PRINCIPES

D'après lesquels on a formé les signes,
qui servent de moyen de communication,
dans les diverses institutions de Sourds-Muets.

INSTITUTION DE CAEN	INSTITUTIONS DE PARIS, DE BORDEAUX, D'AURAY, DE RHODEZ, etc.
<p>I. Les signes ne sont point une langue, ils sont la prononciation des mots d'une langue.</p>	<p>I. Les signes sont une véritable langue, qui doit tout peindre, tout définir, tout analyser⁵.</p>
<p>II. On doit faire le signe des mots, et non le signe des choses.</p>	<p>II. On doit rejeter le signe des mots, et n'admettre que le signe des choses⁶.</p>
<p>III. Les signes doivent être simples, d'une exécution prompte et facile.</p>	<p>III. Les signes seront des pantomimes longues et compliquées⁷.</p>

5- Introduction à la *Théorie des signes*, page 40 ; *Théorie* tome 1, page 28, 39.

6- Introduction, page 38.

7- *Théorie des signes*, tome 1, page 38, *et passim*.

[Retour à la page 4 \(Présentation de Jamet\)](#)

être appelés méthodiques ; ils n'ont rien de fixe, et s'exécutent de mille manières différentes : ce sont les pantomimes. Ces signes sont compliqués, demandent, pour leur exécution, un long espace de temps ; et font connaître la chose, dont on veut donner l'idée, plutôt qu'ils n'indiquent le mot qui doit servir à la nommer.

Ces derniers ne forment point un système, ne sont point liés entr'eux. Je ne sais pourquoi on leur avait donné le nom de *langue*, en les appelant la *langue des signes*. Ce n'est pas que je veuille donner, aux signes expéditifs, le nom de *langue* ; car des signes ne sont point une langue, je l'ai déjà dit : ils ne sont qu'un supplément de la parole, dans l'articulation des mots.

Ce sont ces signes expéditifs, dont le Sourd-Muet se sert, pour converser avec son instituteur : ils ne peignent pas tout, ils n'analysent pas le mot, dont ils sont indicateurs ; ils ne font que le désigner, comme le son de la voix, qu'ils remplacent. Mais si le Sourd-Muet doit avoir l'intelligence des mots, dont il fait usage, doit-il en donner la définition ? Doit-il en faire l'analyse, toutes les fois qu'il s'en sert ? Je laisse aux personnes judicieuses à prononcer ; pour moi, j'en appelle à l'expérience, et je ne tiens à mon système, qu'autant qu'elle prouvera qu'il peut être utile.